

Séance ordinaire du 24 mai 2025
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

Délibération n°2025-016

Objet : Renaturation et végétalisation du cimetière communal

Date de la convocation et de l'affichage : lundi 19 mai 2025
 Nombre de conseillers en exercice : 13
 Nombre de conseillers présents : 08
 Nombre de pouvoirs : 02
 Nombre de votants : 10
 Pour : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mai, le conseil municipal de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
TOUGNE-PICAZO Brigitte	X			
JOURDAN Jean-Marc	X			
PARIS Nicole	X			
BOTTOLI David	X			
BONVARLET Pierre-Alexandre		X		MERLE Alexandre
DESLOGES Laurence			X	
LYARD Céline			X	
MAILLET Jacques	X			
MERLE Alexandre	X			
MOLLEX Mylène			X	
MUGNIER Allison	X			
PIEDVACHE Gaëtan		X		MAILLET Jacques
TRUCHE Nadine	X			

A été nommé secrétaire de séance : TRUCHE Nadine

Rapporteur : Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Exposé des motifs :

Mme le Maire rappelle le projet de renaturation et végétalisation du cimetière et son avancement. Il s'agit de végétaliser le cimetière, d'engazonner les allées, d'aménager des espaces ombragés via la plantation d'arbres et la mise en place d'une cuve de récupération des eaux de pluie.

Ce projet est inscrit au budget primitif 2025 en investissement pour un montant de 130 000 €.

Le projet est scindé en deux phases et sera réparti sur deux ans.

Les consultations sont actuellement en cours de lancement.

Pour mener à bien ce projet, plusieurs études et missions sont prévues.

Parallèlement, des subventions peuvent être octroyées et il convient de déposer des demandes de subventions auprès des organismes publics et/ou privés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement des missions ou études complémentaires pour ce projet,
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document nécessaire pour l'avancement de ce projet,
- **AUTORISE** Mme le Maire à solliciter toutes les subventions possibles auprès des organismes publics et/ou privés.

Fait et délibéré à Serrières-en-Chautagne le 24 mai 2025.

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 26 mai 2025.

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 26 mai 2025.

Le Maire
Brigitte TOUGNE-PICAZO

Le Secrétaire de séance
Nadine TRUCHE

